

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 22 Mars 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	11	11

L'an 2026, le 22 Mars à 09 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune d'ARGENVIERES s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Francine MENARD, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 18 mars 2026.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 18 mars 2026.

Vote
A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Présents :

Mesdames : Caroline BROC, Patricia CHABIN, Clémence DESSAUNY, Francine MENARD, Julie VANDENBUSSCHE, Laurence VARD

Messieurs : Alain ASMANE, David CHANDAT, Yves FOURMENTRAUX, Michel MOULINNEUF, Benoit SALMON

Absents :

A été nommé secrétaire : Madame Clémence DESSAUNY

2026_26 Correspondant défense

Madame la maire informe le conseil municipal du correspondant défense à nommer pour représenter la commune d'Argenvières auprès des autorités civiles et militaires du département et de la région.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des présents de procéder à l'élection du délégué à main levée.

Après vote à l'unanimité du conseil municipal, est désigné :

- Correspondant défense : David CHANDAT

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 22 mars 2026
La Maire
Francine MENARD



La Secrétaire de séance
Clémence DESSAUNY